



L'ÉCO-PÂTURAGE : DES BREBIS EN VILLE

Le projet : mise en place d'un réseau d'éco-pâturage à l'échelle du département. Le but est de faciliter la mise en relation entre municipalités et éleveurs locaux. La Fédération Départementale Ovine du Tarn réalise actuellement une première phase de prospection afin d'étudier la possibilité de réalisation de ce réseau et la demande éventuelle des mairies.

Si vous êtes intéressés par la mise en place de l'éco-pâturage dans votre commune, faites-vous connaître auprès de la FDO : fdotarn@gmail.com ou 0563488316.

L'éco-pâturage consiste à entretenir des terrains et espaces verts en y faisant pâturer des animaux d'élevage, notamment des brebis, remplaçant ainsi l'entretien mécanique ou chimique.

La pratique de l'éco-pâturage est une prestation rémunérée, faite par des éleveurs professionnels. Elle se fait sur des terres non agricoles, aussi bien publiques que privées, telles que des parcs, des bassins de rétention, des berges, ...etc.

Les bénéfices multiples de l'éco-pâturages sont à la fois environnementaux, humains et économiques.

Les atouts de l'éco-pâturage

Pour les éleveurs :

- diversification de leurs activités
- source de revenu supplémentaire
- amélioration de l'image du métier d'éleveur et réintégration au sein de la ville

Pour l'environnement :

- réduction du bilan carbone
- protection de la biodiversité
- préservation des sols : amélioration de la vie biologique grâce aux déjections animales

Pour la commune et ses habitants :

- un cadre de vie agréable et moins pollué
- un intérêt pédagogique
- création d'un lien avec le monde agricole et rural
- diminution des coûts pour la municipalité

Ce qui se fait déjà :

- La mairie d'Albi a établi une convention avec un éleveur pour entretenir le bassin de rétention du Marranel. Les habitants voisins apprécient la présence des brebis et souhaitent que l'éco-pâturage se poursuive sur le site. Cela fait déjà plusieurs années que la municipalité s'est lancée, et différents projets pédagogiques ont vu le jour depuis.
- Le centre de tri Trifyl de Graulhet a signé une convention avec un éleveur local. Pour le terrain à forte pente, les brebis sont bien plus adaptées que le désherbage mécanique.